

SUR L'ÂGE<sup>1</sup>

Je ne puis accepter la façon dont nous établissons la durée de notre vie. Je vois que les sages la raccourcissent beaucoup en comparaison de l'opinion commune « Comment ! dit Caton d'Utique à ceux qui voulaient l'empêcher de se tuer<sup>2</sup> : suis-je à cette heure à un âge où l'on puisse me reprocher d'abandonner trop tôt la vie ? » Il n'avait pourtant que quarante-huit ans. Il jugeait cet âge-là bien mûr et bien avancé, considérant combien peu d'hommes y arrivent<sup>3</sup> ; et ceux qui se complaisent dans l'idée que je ne sais quel cours [de la vie], qu'ils nomment naturel, promet quelques années au-delà, pourraient y parvenir s'ils avaient un privilège qui les exemptât d'un très grand nombre d'accidents auxquels chacun de nous est en butte par sujétion naturelle et qui peuvent interrompre ce cours qu'ils se promettent. Quelle sottise que de s'attendre à mourir d'un affaiblissement de nos forces qu'apporte l'extrême vieillesse, vu que c'est la plus rare de toutes et la moins répandue<sup>4</sup> ! C'est la seule que nous appelons naturelle comme s'il était contre nature de voir un homme se rompre le cou dans une chute, se noyer dans un naufrage, se laisser surprendre par la peste ou par une pleurésie et comme si notre condition naturelle ne nous exposait pas à tous ces fâcheux accidents. Ne nous flattons pas de ces beaux mots : on doit, peut-être, plutôt appeler naturel ce qui est général, commun et universel. Mourir de vieillesse, c'est une mort rare, exceptionnelle et extraordinaire et, par suite, moins naturelle que les autres ; c'est la dernière et l'extrême sorte de mort : on peut d'autant moins s'y attendre qu'elle est plus éloignée de nous ; c'est bien la borne au-delà de laquelle nous n'irons pas : la loi de nature a prescrit qu'elle ne soit point dépassée ; mais elle a ce rare privilège de nous faire durer jusque-là. C'est une exemption qu'elle accorde par une faveur par-

1. Le sujet du passage pourrait être, plus explicitement : « Considérations sur les âges de la vie. »  
 2. Caton d'Utique (« le jeune Caton », comme dit Montaigne) a été nommé plusieurs fois dans le Livre I des *Essais*. Rappelons que, assiégé dans Utique, il s'est donné la mort après la défaite des dernières troupes pompéiennes, en 46 av. J.-C. Montaigne l'admira, au moins dans sa première période, la période stoïcienne.  
 3. P. Villey (éd. de Bordeaux) remarque qu'Érasme (in *De senectutis incommodis*), âgé de quarante-six ans, dit qu'il écrit « sur sa vieillesse ». Nous avons vu que dans l'*Essai* I, chap. XVIII, Montaigne, âgé de trente-neuf ans, estime « avoir dépassé les limites habituelles de la vie ».  
 4. L'expression de Montaigne, « la moins en usage », n'est qu'une redondance (après « la plus rare de toutes »).

ticulière à un seul homme en l'espace de deux ou trois siècles, le déchargeant des obstacles et des difficultés qu'elle a semés entre les deux [termes] de cette longue route<sup>5</sup>.

Ainsi mon opinion est de considérer que l'âge auquel nous sommes arrivés est un âge auquel peu de gens arrivent. Puisque, à une allure ordinaire, les hommes ne parviennent pas jusque-là, c'est un signe que nous sommes bien plus avant. Et puisque nous avons dépassé les limites habituelles qui définissent la vraie mesure de notre vie, nous ne devons pas avoir l'espoir d'aller bien au-delà : ayant échappé à tant d'occasions de mourir où nous voyons trébucher les humains, nous devons reconnaître qu'une « fortune<sup>6</sup> » extraordinaire comme celle qui nous maintient [en vie] – et qui est hors de la norme – ne doit pour nous guère durer.

C'est un défaut de nos lois elles-mêmes d'avoir la fausse opinion qui suit : elles ne veulent pas qu'un homme soit capable [d'assumer] l'administration de ses biens avant qu'il n'ait vingt-cinq ans. Et à [grand]peine conservera-t-il jusqu'alors l'administration de sa vie ! Auguste<sup>7</sup> retrancha cinq ans des anciennes dispositions législatives romaines et déclara qu'il suffisait à ceux qui prenaient une charge de juge d'avoir trente ans. Servius Tullius<sup>8</sup> dispensa les chevaliers qui avaient dépassé quarante-sept ans des corvées de la guerre ; Auguste ramena cette dispense à quarante-cinq [ans]. À renvoyer des hommes au repos avant cinquante-cinq ou soixante ans, il me semble qu'il n'y a pas grande apparence de raison. Je serais d'avis qu'on étendît notre profession et occupation autant que l'on pourrait dans l'intérêt public. Je trouve même que la faute est de l'autre côté, [c'est-à-dire] que l'on ne nous y emploie pas assez tôt. Celui-là<sup>9</sup> avait été juge universel du monde à dix-neuf ans, et il veut que, pour juger de la place d'une gouttière, on en ait trente !

Quant à moi, j'estime que nos âmes se sont développées<sup>10</sup> à vingt ans comme elles doivent le faire et qu'elles promettent tout ce dont elles seront capables. Jamais une âme qui n'a pas donné à cet âge des arrhes bien évidentes de sa force n'en a donné, depuis, la preuve. Les quali-

1. Le mot de Montaigne est « cette longue carrière [de la vie] », au sens ancien de « chemin [de chars] ».

2. Un sort, un destin. Nous gardons le mot de Montaigne, d'autant plus volontiers que nous l'avons vu (chap. LXI), les censeurs pontificaux l'avaient invité à retirer de ses *Essais* le mot fortune – et qu'il l'y avait maintenu.

3. Suétone, *Auguste*, 32.

4. Sixième roi de Rome (578-554 av. J. C.). Montaigne, ici, suit Aub-Gelle, *Nuits attiques*, X, 28.

5. C'est-à-dire : Auguste, né en 63. Il ne fut cependant le seul maître du monde qu'après la bataille d'Actium, en 31 av. J.-C. ; il avait donc trente-trois ans.

6. Le texte porte : « nos âmes sont dénotées à vingt ans ce qu'elles doivent estre. » Se dénoter au sens de grandir, se développer est bien attesté.

tés et les vertus naturelles montrent dans cette période-là, ou jamais, ce qu'elles ont de vigoureux et de beau :

*Si l'épine nou pique quand nai,*

*A pene que pique jamai,*

[Si l'épine ne pique pas quand elle naît, à peine piquera-t-elle jamais,] dit-on dans le Dauphiné.

Parmi toutes les belles actions humaines qui sont venues à ma connaissance, de quelque sorte qu'elles soient, j'ai tendance à penser que j'aurais la part plus grande en comptant celles qui ont été faites, et dans les siècles anciens et dans le nôtre<sup>1</sup>, avant l'âge de trente ans qu'après ; que dis-je ! dans la vie des mêmes hommes souvent. Ne puis-je pas le dire en toute assurance de celle d'Hannibal, et de celle de Scipion son grand adversaire ? Une bonne moitié de leur vie<sup>2</sup>, ils la vécutent avec la gloire qu'ils avaient acquise dans leur jeunesse ; grands hommes, depuis, en comparaison de tous autres, mais nullement en comparaison d'eux-mêmes. Quant à moi, je tiens pour certain que, depuis cet âge, et mon esprit et mon corps ont plus diminué qu'augmenté et plus reculé qu'avancé. Il est possible que, pour ceux qui emploient bien le temps, la science et l'expérience croissent avec la vie ; mais la vivacité, la promptitude, la fermeté et d'autres qualités bien plus nôtres, plus importantes et essentielles se fanent et s'alaognissent.

*Ubi jam validis quassatum est viribus aevi*

*Corpus, et obtusis ceciderunt viribus artus,*

*Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque<sup>3</sup>.*

[Ensuite quand les vigoureux assauts du temps ont brisé le corps et que les membres ont perdu leurs forces, l'esprit devient boiteux, la langue et l'esprit divaguent.]

1. Montaigne révèle ici, en passant, quels sont les siècles qui l'intéressent : en fait, il ne cite que des auteurs anciens ou des auteurs des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, quelques historiens byzantins mis à part, ou Froissart et Commines. Il ignore les écrivains français du Moyen Âge, au sens large de l'expression.

2. Le texte dit : « La belle moitié de leur vie » ; belle ne peut guère signifier ici que la plus pleine, celle de la maturité, où l'on jouit, en général, de la gloire acquise. Montaigne connaissait très bien la vie de Scipion et celle d'Hannibal et n'ignorait pas que Scipion avait terminé sa vie en exil à Literné (à cinquante-deux ans) et qu'Hannibal avait dû s'exiler de sa patrie pour éviter d'être livré aux Romains qui l'exigeaient et qu'enfin il s'était donné la mort quand il avait appris que son hôte, Prusias, allait le trahir (il avait soixante-trois ans). Il est bien vrai que leurs victoires ont été remportées dans leur jeunesse : à vingt-neuf ans, Scipion avait conquis l'Espagne et il n'avait que trente-trois ans lors de sa victoire à Zama. La dernière des grandes victoires d'Hannibal, à Cannes, fut remportée à trente et un ans.

3. Lucrèce, *De natura rerum*, III, v. 451-455.

Tantôt c'est le corps qui cède le premier à la vieillesse, parfois aussi c'est l'âme ; et j'en ai vu beaucoup qui ont eu le cerveau affaibli avant l'estomac<sup>1</sup> et les jambes ; et parce que c'est une maladie peu sensible à celui qui en est atteint et dont les indices se voient mal, elle est d'autant plus dangereuse. Pour cette fois, je me plains des lois non parce qu'elles nous laissent trop tard au travail mais parce qu'elles nous y emploient trop tard. Il me semble qu'en considérant la faiblesse de notre vie et à combien d'écueils ordinaires et naturels elle est exposée, on ne devrait pas faire une part aussi grande à la naissance<sup>2</sup>, à l'oisiveté, et à l'apprentissage.

<sup>1</sup> L'estomac est probablement pris au sens plus large de ventre.  
<sup>2</sup> Naissance nous semble avoir ici le sens de « premier âge, enfance ».